Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260318-B_DEL_2026_010-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 février 2026

Date de convocation : 20/01/2026 **Date d'affichage :** 20/01/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 17 11 11

L'an deux mille vingt six, le vingt sept février, à 09 Heures 00, à Montreuil-le-Gast – 1 La Métairie, le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
LAVASTRE Isabelle, JOUCAN Isabelle, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, JAOUEN Claude, BOUGEOT Frédéric, RICHARD Jacques, LARIVIERE-GILLET Yannick, BOURNONVILLE Noël, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal

Absents :
FOUGLE Alain, HENRY Lionel, EON-MARCHIX Ginette, TAILLARD Yvon, DESMIDT Yves

Secrétaire de séance : Madame JOUCAN Isabelle

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260318-B_DEL_2026_010-DE

N° B_DEL_2026_010

Objet **Energie-Climat**

Association AMORCE - Cotisation 2026

Projet de territoire : AXE 1 Un territoire durable : Réussir la transition écologique et énergétique avec tous les acteurs

L'association AMORCE est l'association nationale des collectivités territoriales et de leurs partenaires pour la gestion de l'énergie, des déchets, de l'eau et de l'assainissement, en faveur de la transition écologique et de la protection du climat. A ce titre, elle accompagne et représente les collectivités et leurs partenaires dans la gestion territoriale de l'énergie, des déchets, de l'eau et de l'assainissement, et traite de toute activité en lien avec ces thématiques, en faveur de la transition écologique des territoires et de la protection du climat.

Elle regroupe les communes, les intercommunalités, les syndicats mixtes, les régies, les SEM, les Départements, les Régions, ainsi que leurs partenaires compétents en matière de gestion des déchets ménagers, de réseaux de chaleur ou d'énergie.

Cette association loi 1901, à but non lucratif et d'intérêt général, est un réseau de collectivités et de professionnels qui a pour objectifs d'informer et de partager les expériences sur les aspects techniques, économiques, juridiques ou fiscaux des choix menés dans les territoires sur ces sujets. Quelles que soient les décisions, un contact permanent entre les collectivités territoriales responsables permet à chacune d'améliorer la qualité de sa propre gestion.

Le rôle d'AMORCE est aussi d'élaborer et de présenter des propositions à l'État et aux diverses autorités et partenaires au niveau national et européen, afin de défendre les intérêts des collectivités territoriales et d'améliorer les conditions d'une bonne gestion de l'énergie et des déchets à l'échelle des territoires. Une action concertée de l'ensemble des collectivités permet ainsi de mieux défendre leurs points de vue.

Monsieur le Président propose de valider l'adhésion à l'association AMORCE pour sa compétence « Energie » et de procéder au versement de la cotisation 2026 d'un montant de 882,52 €.

Vu la délibération 247-2017 approuvant l'adhésion à l'association AMORCE,
Vu les statuts de l'association AMORCE, dont le siège social est situé 18 rue GABRIEL Péri à Villeurbanne et dont l »objet statutaire est d'informer et de partager les expériences sur les aspects techniques, économiques, juridiques ou fiscaux des choix menés dans les territoires en matière de gestion des déchets ménagers, de réseaux de chaleur ou d'énergie,
Vu les crédits inscrits au Budget Primitif 2026,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE la cotisation d'un montant de 882,52 € TTC au titre de l'année 2026 à l'association AMORCE,

PRÉCISE que le versement se fera en une seule fois après demande du bénéficiaire.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique le 18/03/2026,

Le/la secrétaire de séance,
Madame JOUCAN Isabelle

Le Président,
Claude Jaouen

